

La location de voitures rattrapée par la crise

• Après plusieurs années de croissance, le secteur recule de 23%

• En cause, la chute des arrivées touristiques

• Mais aussi pléthore d'acteurs et déficit de professionnalisme

C'EST la première fois que l'activité enregistre une contreperformance. A fin juillet, la location de voitures connaît une baisse de 23% en comparaison avec la période estivale de 2015. Or, les vacances d'été correspondent à la haute saison pour l'activité et tous les opérateurs l'attendent impatientement pour compenser le passage à vide que connaît le secteur au cours de l'année. D'ailleurs, la profession affirme qu'au cours de la période estivale, elle a toujours connu une hausse à deux chiffres de son business. A tel point qu'il devient quasiment impossible de trouver un véhicule à louer. Toutes les villes sont concernées, mais les fortes baisses concernent surtout Marrakech, Agadir et Casablanca. «Cette méforme peut être attribuée à plusieurs raisons. La première concerne les derniers attentats qui ont eu lieu en France et un peu partout en Europe, sans oublier les tensions et l'instabilité dans la région. D'où un amalgame avec la destination Maroc», explique Tarik Dbilij, président de la Fédération



La deuxième raison à l'origine de la mauvaise passe que vit le secteur de la location de voitures est d'ordre structurel. L'activité est actuellement en surcapacité. Depuis 2012, le nombre de sociétés de location de voitures est passé de 4.000 à plus de 6.000 contre 200, par exemple, aux États-Unis ou 400 en Tunisie qui reçoit presque autant de touristes que le Maroc. Ce qui est anormal pour un marché comme le Maroc et traduit la facilité avec laquelle le ministère du Transport accorde les décisions d'exercer (agrément).

L'activité est actuellement parasitée par des opérateurs sans aucun professionnalisme. Dans le cas du Grand Casablanca,

mêmes charges», indique la Fédération.

Depuis l'ouverture de la gare ferroviaire de l'aéroport Mohammed V, les professionnels estiment que les règles de concurrence ne sont pas respectées du fait que l'ONCF pratique des redevances inférieures à celles en vigueur dans le reste de l'aéroport.

La surcapacité actuelle est à l'origine d'une guerre sans merci sur les prix. Même

les sociétés structurées sont obligées de revoir leur grille tarifaire à la baisse. Seules les franchises arrivent à tirer leur épingle du jeu. Mais s'il y a beaucoup d'ouvertures de nouvelles sociétés, il y a également de nombreux loueurs de voitures qui finissent par mettre la clé sous le paillason. «Au départ, ces opérateurs sont convaincus que le secteur est très rémunérateur. Ils profitent des facilités accordées par les concessionnaires pour acquérir des véhicules et se lancer dans l'activité, mais au bout de quelques mois, ils se heurtent aux réalités du marché», explique Mahmoud Choukrallah, président de l'Association des agences de location de voitures de Marrakech. En effet, certains dirigeants de sociétés bradent les prix bradés. Par conséquent, ils n'arrivent plus à rentrer dans leurs frais et se retrouvent face à de lourdes dettes. Plusieurs d'entre eux se sont vu saisir leurs véhicules par leur créancier. «Les concessionnaires et certaines banques continuent d'accorder des crédits à des opérateurs alors qu'ils savent pertinemment que le secteur est aujourd'hui sinistré», signale Choukrallah. □

Hassan ELARIF

Pour réagir à cet article :
courrier@leconomiste.com

Le business de la TVA

CERTAINS loueurs de voitures ne sont attirés que par la possibilité d'acheter des véhicules en exonération de TVA avec l'idée de les revendre avant un délai de cinq ans. Mais depuis quelque temps, la Direction générale des impôts est devenue vigilante. La profession a à maintes reprises demandé au département de relever les critères d'accès à la profession, mais en vain. La fédération affirme que les dispositions du cahier des charges en termes de capacités financières et techniques ne sont plus respectées. Parmi celles-ci, l'obligation de disposer d'un local. Or, de nombreux opérateurs n'en ont pas un. «L'une des mesures proposées au ministère du Transport et pour laquelle nous n'avons jamais reçu de réponse concerne la suppression de l'exonération de la TVA et la réduction de la TVA appliquée par le secteur de 20 à 10%», rappelle Mahmoud Choukrallah, président de l'Association des agences de location de voitures de Marrakech. □

des loueurs d'automobiles sans chauffeur (Flascam) et lui-même patron de la franchise Dollar Car. Or, les touristes et les MRE constituent près de 80% de la clientèle du secteur. «Nous sommes en perte de vitesse sur nos marchés classiques tels que la France, l'Espagne, l'Allemagne. Pour le seul marché italien, nous avons perdu 25% de notre clientèle à cause d'un problème de communication et de mauvais branding de la destination. Il faut travailler sur la marque Maroc et éviter que le Royaume ne soit confondu avec d'autres pays», affirme le président.

certaines structures s'implantent dans des localités sans aucun lien avec le tourisme telles que Droua ou Nouasseur. Pour débaucher la clientèle parmi les touristes étrangers, ils envoient des rabatteurs à l'aéroport Mohammed V. D'où une concurrence déloyale pour les franchises internationales et les sociétés structurées qui ont leur siège à l'aéroport et qui se font «piquer» la clientèle. «Les entités qui louent des locaux dans l'aéroport s'acquittent en moyenne de 1 million de DH par an au titre des redevances commerciales et domaniales tandis que celles opérant à l'extérieur n'ont pas les